

Choix de master 1 et candidature master 2

Par **alice**, le **09/10/2015 à 14:25**

Bonjour à tous,

J'aurai besoin d'informations svp.

J'ai toujours voulu devenir juriste en droit des assurances, c'est pourquoi j'ai choisi de faire un Master 1 en droit des assurances. Cependant, je me rends compte que je ne suis pas si passionnée que ça par le droit des assurances.

Selon vous, que faire, arrêter mon m1 et reprendre l'année prochaine?

Ou pourrai-je postuler dans des m2 qui ne sont pas forcément des m2 de droit des assurances ? sachant que mes matières en m1 sont variées, droit bancaire, droit des suretés, régimes matrimoniaux, la seule matière imposée est le droit des assurances en matières fondamentale.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.

Par **sorrow94**, le **09/10/2015 à 20:10**

T'inquiètes pas, ce n'est qu'un intitulé, ton M1 est plus ou moins l'équivalent d'un m1 droit des affaires.

Par **alice**, le **10/10/2015 à 17:34**

Merci beaucoup pour la réponse, ça me rassure.

Mais je ne serai pas désavantagée par rapport aux étudiants d'un M1 droit privé ou droit des affaires ou ce sont les notes qui sont plus importantes?

Par **sorrow94**, le **10/10/2015 à 20:23**

Alors, les notes priment vraiment, avec ton M1, tu peux postuler à vraiment beaucoup de M2,

exception faite des M2 de 100% droit public.

Tu ne seras absolument pas désavantagée par rapport aux autres, tu as juste UNE seule matière différente par rapport à leur M2.

*

Si j'ai un conseil à te donner, il reste plus ou moins 2 mois avant les examens du 1er semestre, travaille comme une folle pendant ces 2 mois. Les notes du 1er semestre sont primordiales ! Pas mal de M2 font leurs sélections essentiellement sur les notes du 1er semestre vu qu'ils fermeront les candidatures avant même les examens du 2ème semestre (et je ne parle même ici du relevé note du 2ème semestre, mais bien des examens).

Commence à préparer tes candidatures dès maintenant par exemple en passant le TOIEC dans les 2-3 mois si tu en as le temps/la possibilité financière.

Par **alice**, le **12/10/2015** à **08:41**

J'ai aussi droit immobilier et procédure civile d'exécution en petites matières, ce sont plus des matières de droit privé non ?

De toute façon, je n'ai plus vraiment le choix maintenant, je suis obligé de continuer mon m1, en tout cas merci pour les infos.

Je sais pas si tu es en m2 mais je voulais savoir si le m2 que l'on va choisir va déterminer le "domaine" dans lequel on va travailler toute notre vie?

Ps : dsl pour toutes ces questions mais je suis une stressée de la vie lol

Par **sorrow94**, le **20/10/2015** à **19:00**

Je suis effectivement en M2, donc je peux pas vraiment répondre à ta question sur ce sujet, j'ai pas plus de recul que toi ^^.

Mais je pense que la spécialisation est de plus en plus importante aujourd'hui.

Après, si tu comptes devenir avocat sans travailler dans un gros cab, à ton compte, tu te spécialise comme tu veux, mais en général, c'est plus les clients qui font ta spécialisation que l'inverse.

Par **alice**, le **21/10/2015** à **13:16**

Je ne souhaite pas passer le concours, j'aimerais être juriste mais je ne sais encore quel spécialisation choisir, et je suis vraiment inquiète par le fait que je n'aime pas vraiment le droit des assurances alors que mon m1 s'intitule "droit des assurances"... les directeurs de masters sont-ils plus attentifs à la moyenne générale ou aux matières choisies ou au nom du parcours ?

Par **sorrow94**, le **21/10/2015** à **13:52**

Comme je te l'ai dis, tu n'as pas d'inquiétudes à te faire à ce sujet. Les directeurs de masters 2 sont beaucoup, beaucoup plus attentifs à la moyenne générale qu'à l'intitulé du master. Si tu comptes devenir juriste, la spécialisation est importante, mais cette spécialisation est représentée par ton M2 et non pas par ton M1.

Par **alice**, le **01/11/2015** à **13:21**

Je reviens vers vous car je me pose encore des questions.

J'ai vu dans les m2 de droit des affaires que la plupart des étudiants sont issus d'un m1 de droit des affaires, il est rare qu'il y ait des étudiants issus d'un m1 privé ou autre spécialités.. Avec mon M1 droit des assurances je pense qu'il me sera reproché d'avoir choisi cette spécialité si je postule dans des m2 de droit des affaires nonn ?

Par **Dragon**, le **03/12/2015** à **14:10**

Bonjour,

pour la deuxième fois, un intitulé n'a pas vraiment d'importance donc non tu ne seras pas désavantagée.

Par **alice**, le **04/12/2015** à **09:38**

Merci pour la réponse!

Par ailleurs, pensez-vous qu'arrêter le m1 pour le reprendre l'année prochaine serait mal vu de la part des directeurs de m2 ?

Je sais que vous me dites que l'intitulé n'a pas d'importance, mais j'ai l'impression que je ne pourrai postuler que dans des m2 de droit des assurances et donc de faire une année pour rien..

Par **alice**, le **02/01/2016** à **08:43**

Merci pour la réponse.

Sans indiscrétion, comment s'intitule ton m2 ?

Pour voir s'il pourrait éventuellement m'intéresser, car je ne sais pas vraiment dans quel type de m2 je pourrai postuler avec mon m1.

Merci d'avance

Par **alice**, le **15/01/2016** à **10:09**

Bonjour Bonjour,

Pour ceux qui sont en m2, j'entends des choses différentes donc pouvez vous m'aidez svp.

Certains disent qu'on peut choisir des matières " faciles" en petite matière en master 1 car seul la moyenne générale compte, et d'autres au contraire estiment qu'il faut choisir en petites matières des matières qui sont "cohérente"..

Qu'en pensez-vous?

Mieux vaut-il prendre des petites matières sans grand rapport avec ce qu'on veut faire mais qui sont bien notés ou des petites matières réputés plus difficiles mais qui sont cohérentes?

Merci d'avance

Par **OOO**, le **15/01/2016** à **19:23**

Intuitivement je privilégierais les matières utiles plutôt que les matières faciles, mais honnêtement il est difficile de vous répondre. Chaque M2 a son directeur, chaque directeur a ses préférences et sa façon de juger un dossier.

Par **alice**, le **12/02/2016** à **09:37**

Bonjour,

Je viens d'avoir mes résultats et j'ai eu 11,5 de moyenne .. Pensez-vous que c'est suffisant pour pouvoir " bifurquer" dans un m2 de droit des affaires ou pas malgré l'intitulé de mon master ?

merci

Par **Dragon**, le **12/02/2016** à **14:57**

Bonjour,

oui c'est possible cependant vous pouvez faire une croix sur les DJCE et les M2 droit fiscal ou entreprise les plus sélectifs.

Par **alice**, le **12/02/2016** à **17:05**

D'accord, toute façon je ne vise pas les DJCE ni m2 très sélectifs.

Merci pour votre réponse!

Par **alice**, le **01/03/2016** à **09:35**

Bonjour à tous !

Je commence à m'inquiéter car je suis en m1 et je n'ai toujours pas de projet professionnel ! sachant que les directeurs de master 2 accordent une importance à la motivation et à la cohérence du projet pro, je suis un peu perdue et ne sais même pas quels m2 pourrait m'intéresser..

Est-ce grave de ne pas avoir de projet pro concret en m1 ?

Merci